

Conditions générales de service

Energy Smile

1. Champ d'application

Les conditions générales de vente sont applicables à toutes les commandes de prestations de services qui sont passées chez ENERGY SMILE, établi au Cour Hénaux 4 à 4020 Liège. Ces conditions générales de vente sont seules applicables, à l'exclusion des conditions générales ou particulières du client que ENERGY SMILE n'aurait pas expressément acceptées par écrit. ENERGY SMILE pourra modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment, sous réserve de faire apparaître ces modifications sur le site web www.energysmile.be. Les conditions en ligne au moment de la commande restent d'application pour cette commande. Le client déclare en avoir pris conscience, en avoir accepté toutes les clauses et renoncer à se prévaloir de ses conditions d'achat.

2. Conclusion contrat à distance

La présentation de Services ENERGY SMILE et leur description, disponibles sur le site www.energysmile.be ou sur toute autre interface de communication à distance, ne lie pas le vendeur et ne constituent pas une offre au sens civil du terme. Le contrat de services est conclu au moment de la confirmation par mail ou par téléphone par ENERGY SMILE de la commande demandée par le client, soit par téléphone, par mail ou via la page réservation du site www.energysmile.be. ENERGY SMILE se réserve le droit de refuser l'exécution des commandes conclues lorsqu'il apparaît que le Client a l'intention de revendre lui-même les Services ENERGY SMILE, s'il manque des informations nécessaires à l'exécution du service ou si la demande du Client n'a pas pour but final d'acheter le service.

3. Prix et documents

Tous les prix s'entendent toutes taxes comprises, TVA incluse sauf mention contraire. La facture sera faite en fonction de la tarification le jour de la commande et correspond à l'obligation de fournir un travail de base répondant uniquement à la commande. Le prix indiqué sur la facture initiale a été calculé suivant les informations communiquées par le client lors de la commande et correspond au service presté. ENERGY SMILE se réserve le droit de procéder à un ajustement de facturation si, lors de la visite, les informations fournies par le client lors de la commande, s'avéraient incomplètes ou inexactes ou si un examen supplémentaire est demandé au Prestataire lors de la visite. Les documents résultant d'une prestation fournie par ENERGY SMILE ou une société mandatée, ne seront transmis au client qu'après paiement complet du service fourni et correspondant à la commande. Ce ne sera qu'une fois le paiement intégral effectué que les documents deviendront la propriété du client. Toutefois une version non officielle peut être envoyée par mail afin que le Client prenne connaissance des résultats.

Des frais de déplacement peuvent être facturés à partir de 65 km du siège social pour un montant de 30€, à partir de 75 km du siège social pour un montant de 55€.

Les tarifs sont valables pour autant que la surface totale du volume protégé est inférieure à 200 m². Pour des logements qui ont une surface entre 200 m² et 220 m² le montant du certificat PEB pour une maison est de 260€ et 210€ pour un appartement, entre 221 et 250 m² le montant est de 300€ pour une maison et 250€ pour un appartement. Au-delà, 320€ pour une maison et 290€ pour un appartement. Le montant des services complémentaires, plans 2D, sous-traitance contrôle électrique, sont calculés en fonction du projet.

Toute annulation du contrôle le jour même du rendez-vous ou durant des jours non ouvrables avant le jour du rendez-vous sera facturée 50€ TVAC par contrôle commandé. Toute annulation du contrôle dans les 24h du rendez-vous sera facturée 50 € TVAC par contrôle commandé à moins qu'un nouveau rendez-vous soit pris le jour de l'annulation dans un délai maximum de 7 jours à dater de l'annulation. Les frais de déplacements pour récupérer les clefs et les ramener sont gratuits en deçà de 15 min de l'adresse du contrôle. Au-delà un forfait de 15€ TVAC /par tranche de 20 min sera facturé au demandeur. Les réductions appliquées sont valables pour les réservations en ligne sur le site www.energysmile.be. Le prestataire n'a aucune obligation d'appliquer des réductions en dehors ou pendant les périodes de réduction définies par ENERGY SMILE.

4. Modalités de paiement

Le paiement de la facture des honoraires devra se faire : En espèces lors de la visite ou par virement bancaire. Dans le cas Les coordonnées bancaires pour le paiement par virement sont explicitement inscrites au bas de la facture. Toute facture impayée après un délai de 15 jours produira, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt conventionnel de 12 % par an, avec un taux minimum conforme à celui prévu par l'article 5 de la loi du 2 août 2002 relative au retard de paiement dans les transactions commerciales. Toute facture impayée à l'échéance sera, en outre, majorée, de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire et irréductible de 10% du montant resté impayé avec un minimum de 25,-€ par facture. Toute contestation relative à une facture devra nous parvenir par écrit, dans les quinze jours calendrier de son

envoi. Une fois passé ce délai, la facture sera présumée acceptée par le client sans renversement possible de cette présomption.

5. Système de réservation

Le système de réservation est mis en place par le prestataire SimplyBook.me. Tout client qui réserve en ligne marque son accord avec les conditions générales de SimplyBook.me explicitées via le lien suivant : <https://simplybook.me/fr/terms-and-conditions#tab-for-clients>.

6. Force Majeur

Si ENERGY SMILE était empêchée d'exécuter ou d'achever l'un quelconque des services pour lesquels le contrat a été conclu, en raison d'un événement, quel qu'il soit, indépendant de sa volonté, y compris, sans que cela soit limitatif, les catastrophes naturelles, la guerre, les activités terroristes, les mouvements sociaux, le fait de ne pas obtenir des permis, licences ou enregistrements, la maladie, le décès ou la démission de l'agent chargé de la mission, ou le fait pour le Client de ne pas respecter ses obligations contractuelles, elle prendra immédiatement contact avec le Client afin de fixer un nouveau rendez-vous. L'exécution du contrat sera suspendue jusqu'à la date du nouveau rendez-vous fixé.

7. Compétence

Tout litige directement ou indirectement relatif aux relations contractuelles de ENERGY SMILE avec le client est de la compétence exclusive des Cours et Tribunaux de Liège.